



# Certificat de Spécialisation - Coiffure, coupe, couleur

Durée de la formation : 1 an

Niveau terminal d'études : Niveau 3

Nature du diplôme : diplôme national ou diplôme d'Etat

Pré-requis : Toute personne avec titulaire d'un CAP Coiffure

Statut du stagiaire : Apprenti(e) ou initiale

Locaux : Conforme aux personnes en situation d'handicap

**Objectifs** : Le titulaire de la mention complémentaire « coiffure coupe couleur » est un professionnel spécialisé, compétent dans les techniques de coloration, de coupe et de coiffage..

**Poursuite d'études** : BP coiffure, BTS Métiers de la coiffure ou divers formations CQP.

**Lieux d'activités après le brevet professionnel** : Le titulaire de la mention mention complémentaire « coiffure coupe couleur » peut occuper des postes de coiffeur, d'animateur ou de responsable technique, de conseiller professionnel. Dans ces différents emplois, il exerce les fonctions, activités et tâches suivantes en autonomie totale ou partielle.

A l'issue de la formation, l'élève/apprenti(e) sera capable de :

## Coupe transformation, coiffage « dame »

- Mettre en oeuvre des techniques de coupe « dame »
- Mettre en oeuvre des techniques de coiffage

## Coloration, effet de couleurs

- L'environnement de travail
- Mettre en oeuvre des techniques de coloration
- Evaluer la qualité de la prestation

## Efficacité de la prestation

- Chercher, s'approprier l'information à des fins professionnelles afin de la transmettre
- Communiquer en vue de la réalisation d'une prestation
- Organiser les activités
- Apprécier l'efficacité de la prestation

Clients satisfaits <b>98%</b>	Taux de réussite 2025 : <b>100%</b>	Présence d'un référent handicap : Mr VERNET - 04 26 07 81 21
----------------------------------	--	---

**Pour plus de renseignements -fiche RNCP :**  
RNCP38232 - Certificat de Spécialisation - niveau 3

France Compétences ([francecompetence.fr](http://francecompetence.fr))

# Règlement d'examen

## EPREUVES

## UNITES FORME DUREE COEF.

E1 - COUPE TRANSFORMATION, COIFFAGE DAME	U1	PONCTUELLE PRATIQUE	45 min	4
E2 - COLORATION, EFFET DE COULEURS	U2	PONCTUELLE PRATIQUE ET ORAL	1h50	4
E3 - EVALUATION DE L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE	U3	PONCTUELLE ECRIT ET ORAL	20 min	4

## INFORMATIONS

Moyens et méthodes utilisées:

### Moyens pédagogiques :

-Tous les formateurs remplissent les conditions d'enseignement demandées par le Ministère de l'Education Nationale.  
-Utilisation du logiciel Pronote.  
-L'enseignement est dispensé dans un établissement de 1000m<sup>2</sup>, 10 salles de cours adaptées où les élèves/stagiaires sont mis en situation réelle avec tout le matériel essentiel à leur savoir être et faire.

### Méthodes pédagogiques :

Tous nos cours se font avec la méthode PARTICIPATIVE.

Autres moyens dans cette formation :

- Etudes de cas concrets
- Films
- Jeux de rôles
- Vidéo projecteur
- Connexion internet
- Questionnaires
- Démonstrations
- Débats interactifs
- Livres selon le formateur
- Si confinement : plateforme E-Learning

### Evaluation de la formation :

L'action de formation entre dans la catégorie des acquisitions de connaissances prévues par l'art L6313-1 du code de travail.  
Elle a pour objectif de préparer l'élève/stagiaire à se présenter au diplôme organisé par l'Académie de son lieu de résidence.  
Un diplôme officiel sera remis à l'élève/stagiaire par le Rectorat après réussite de son examen.

Planification de la formation :

### Scolarité :

Mi-juillet : Par le logiciel Pronote

- Agenda de l'élève
- Planning annuel
- Convention de stage
- Règlement intérieur
- Liste du matériel et ou vestimentaire

Rentrée : Septembre

Le jour de la prérentrée un planning sera remis à l'élève/stagiaire en précisant la répartition des heures de la formation de la semaine.  
Tout le long des deux ou trois années, cette même plateforme permet d'accéder 24h/24h aux organisations des évaluations, des résultats, des devoirs, ...

### Rythme de l'alternance

Début du contrat d'apprentissage à partir de juillet

Début des cours au CFA : septembre

Semaine de 35h : 2 jours au centre de formation et 3 jours en entreprise

Pan an : 5 semaines de vacances

### Bon à savoir

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de la formation.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

### Pour chaque année :

- Contrôles continus des connaissances
- 2 bulletins semestriels avec conseils de classes
- Visites sur les lieux de stages
- 1 examen blanc interne
- En terminal un examen organisé par l'Education Nationale

### Frais de matériel

Formation initiale : A la charge de l'élève/stagiaire - Tenu professionnelle exigée

Formation en alternance : Frais de matériel : prise en charge par l'OPCO à la hauteur de 500€

Retrouvez-nous

	En alternance	En initial
Frais de dossier lors de l'inscription	0€	200€
Somme annuelle	0€	1500€
Nombre de mensualités	0€	10
Prélèvements	0€	150€

